

Note trimestrielle: Projet « Renforcement de la résilience des populations déplacées par l’instabilité au Nord du Mali »

Résumé:

Le projet « Renforcement de la résilience des populations déplacées par l’instabilité au Nord du Mali » est un projet régional lancé par le HCR et financé par le Fonds Fiduciaire d’urgence de l’Union européenne pour l’Afrique en 2017 pour une durée de 3 ans (juillet 2017 – juin 2020), au Niger, Mali, Mauritanie et Burkina Faso. Le projet a pour but de renforcer la résilience des populations déplacées par l’instabilité au Nord du Mali, de soutenir la coexistence pacifique entre les communautés et de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés qui le souhaitent dans les pays d’asile.

Le projet contribuera à la réduction des facteurs d’instabilité et de vulnérabilité à travers la création d’opportunités socio-économiques pour les populations déplacées et leurs communautés d’accueil tout en facilitant la réintégration des réfugiés rapatriés dans leur zone d’origine.

Au Niger, le projet contribuera à faciliter l’intégration socio-économique des réfugiés maliens dans les services publics nigériens tout en assurant l’accompagnement vers l’autosuffisance et le maintien de la cohésion sociale avec les communautés hôtes.

Cibles attendues au Niger (d’ici juin 2020):

- 1) 3,000 ménages attestent que leur situation socio-économique s’est améliorée au cours de l’intervention ;
- 2) 8,000 ménages sont assistés par le Cash ;
- 3) 3,000 activités formelles ou informelles sont créées ou renforcées ;
- 4) 58,035 réfugiés sont totalement reversés dans les mécanismes nationaux de provision des services (hydraulique, éducation, santé);
- 5) 14 infrastructures et services sociaux de base sont renforcés pour les réfugiés et hôtes ;
- 6) 17,048 réfugiés choisissent et bénéficient d’une assistance pour le rapatriement volontaire.

Dates clefs:

- Juillet 2017: Démarrage du projet
- Août 2017 : Mise en place et suivi du mécanisme de gestion des plaintes du ciblage
- Septembre 2017 : Sélection de 2 prestataires de services financiers dans le cadre du Cash : Airtel (Mobile Money) et Asusu.
- 3 commissions tripartites ont été organisées entre le Niger, le Mali et le HCR (14 septembre 2017 à Bamako ; 22 février 2018 à Niamey ; et 28 juin 2018 à Bamako).
- Septembre 2018 : Le processus de démarrage de la construction de 3 Centres de Santé Intégré (CSI) des camps d’Ayorou, d’Abala et de la Zone d’Accueil des réfugiés (ZAR) d’Intikane commence.

Partenariats et Coordination:

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le HCR travaille avec 3 partenaires de mise en œuvre (APBE, ADES, et ADKOUL) et le Ministère de l’Intérieur à travers la commission nationale d’éligibilité (CNE).

Les autorités tant au niveau national que local jouent un rôle central dans la mise en œuvre des interventions notamment celles visant l’intégration des camps/zones d’accueil dans leurs territoires hôtes. Les activités en lien avec ce volet se greffent aux plans de développement régionaux et communaux existants, dont la mise en œuvre est sous la tutelle des Conseils régionaux, Directions techniques régionales et des Communes.

- **10,021** candidats au retour volontaire
- **1,848** réfugiés rapatriés au Mali
- **19,000** réfugiés sont touchés par des séances de sensibilisation sur le rapatriement volontaire et les zones de retour
- **2,078 ménages** accompagnés par le Cash
- **758** activités formelles ou informelles créées
- **2 CSI de type II** sont en cours de construction à Abala et Ayorou
- Le centre de santé de la ZAR d’Intikane est réhabilité
- Les infrastructures hydrauliques sont mises en place ou réhabilitées dans le camp d’Abala et sur le site urbanisé d’Ayorou

Des partenariats futurs sont en cours autour du projet, dont la Banque mondiale à travers le financement IDA 18 (Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés Hôtes – PARCA), ainsi qu'avec d'autres agences des Nations unies, ONG internationales et nationales.

Progrès: (Voir les chiffres clefs)

Les communes ont participé activement dans la stratégie d'intégration des réfugiés au sein des services étatiques et mis à disposition des terrains pour les CSI et pour les écoles prévus dans le cadre de ce projet.

Le démarrage des réhabilitations et constructions des 3 CSI de type II a commencé :

- **Abala** : Les travaux de préparation du site sont achevés. La confection des briques est en cours ainsi que les premières élévations.
- **Ayorou** : La construction du CSI est en cours et est au stade de confection de briques et de fouilles.

Dans la ZAR Intikane dans la région de Tahoua, les travaux de réhabilitation du centre de santé existant sont finalisés.



Site de construction du CSI de type II d'Abala

Plus de 10.000 réfugiés se sont inscrits sur les listes pour un départ volontaire au Mali. Au 30 septembre, ils sont 1,848 à avoir été rapatriés au Mali depuis le début du projet.



Exemple des candidats au rapatriement volontaire recevant l'appui au transport de retour après avoir signé leurs formulaires de rapatriement volontaire

Au niveau du renforcement des infrastructures hydrauliques pour les réfugiés et la population hôte, on peut noter des travaux effectués au niveau du camp d'Abala et du site urbanisé d'Ayorou.



*Infrastructures hydrauliques – Site urbanisé
d'Ayorou*

Défis:

Un des défis rencontré est le temps nécessaire à la négociation avec les autorités locales et directions régionales sur l'acquisition des terrains pour la construction des centres de santé et des écoles.

Les activités liées au renforcement des moyens d'existence vont être plus importantes à partir des mois à venir. Avec l'état d'urgence ayant entraîné la fermeture de nombreux marchés, les réfugiés ont vu leur capacité de développement économique fortement diminuer depuis mars 2017. Le ciblage pour l'assistance alimentaire a impacté la vulnérabilité des ménages qui se retrouvent désormais en dehors de l'assistance.

Le ciblage et l'état d'urgence sont des éléments clefs mentionnés par les réfugiés lors des focus groupes lorsqu'on aborde les questions d'autonomisation et d'activités économiques des réfugiés.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne, dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

(EUTF)

